

**COMMENT DEMANDER UNE AIDE
AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

En fonction de vos besoins, le Centre Communal d'Action Sociale peut intervenir par le biais de différentes aides mises en place à Guyancourt.

Vous souhaitez pouvoir bénéficier :

- A** - Des aides à la recherche d'emploi
- B** - D'un réajustement temporaire de votre quotient familial
- C** - Des primes aux enfants de demandeurs d'emploi (selon périodes d'inscription)
- D** - Du Pass' Sport & Loisirs (en début d'année scolaire)

Ces aides sont attribuées sous conditions de situation, de ressources et, pour certaines, de recherche d'emploi.

Aussi, votre dossier doit nécessairement comporter les éléments suivants :

- Photocopie de votre Carte d'Identité ou de votre Livret de Famille
- Justificatifs de ressources de l'ensemble du foyer pour le dernier trimestre :
 - Trois dernières fiches de paie
 - Trois derniers avis de paiement des ASSEDIC
 - Montant du Revenu Minimum d'Insertion
 - Autres éléments (Indemnités Journalières, Allocation Adulte Handicapé...)
 - Montant de la pension alimentaire pour les enfants à charge (en cas de séparation)
- Attestation du montant de vos prestations familiales (attestation fournie par la CAF)
- Dernière quittance de loyer (si le montant de votre allocation logement ne figure pas sur l'attestation de la CAF) ou attestation sur l'honneur de domicile
- Dernier avis d'imposition

+ selon les cas :

- Eléments récents de recherche d'emploi (pour A & C)
- Relevé d'identité bancaire (pour C)
- Justificatif du coût de la cotisation sportive ou culturelle annuelle (pour D)

Une réponse vous sera adressée par courrier.

Le / /

Nom :

Adresse :

Signature

REMETTRE CE DOCUMENT AVEC L'ENSEMBLE DES PIECES JUSTIFICATIVES